



COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE-THANN

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2022
SEANCE ORDINAIRE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

sous la présidence de Monsieur Bruno LEHMANN

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 h 30.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux Conseillers le vendredi 14 janvier 2022.

Présents : M. le Maire Bruno LEHMANN, M. l'Adjoint Michel SCHMITT, Mmes les Adjointes Laurence WEISS et Marie-Paule MORIN, Mmes les Conseillères et MM. les Conseillers, Sébastien KRUGLER, Dominique LAGEL, Marie HERMANN, Blanche EDEL, Régine GRIENEISEN, Claudia ROELLINGER, Patrick WEISS, Fabienne FUCHS, Emmanuel HIRTH, Katia ZIEGLER-GAERTNER et Yannick ZIEGLER.

Absent excusé et représenté : Néant

Ordre du jour :

- 1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
- 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08.12.2021**
- 3. AVENANT N° 4 AU PACTE FISCAL ET FINANCIER 2015-2026**
- 4. RÉVISION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU RHIN**
- 5. RAPPORTS DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS**
- 6. DIVERS**

Pour débiter la séance, M. le Maire souhaite à tous les Conseillers la bienvenue pour cette première réunion du Conseil Municipal ainsi qu'une belle et heureuse année 2022.

Ses vœux s'accompagnent d'encouragements pour continuer à traverser cette période sanitaire complexe. Après deux années pour le moins singulières dues à la pandémie du Coronavirus, M. le Maire espère que les moments d'échanges, de partage et de convivialité avec les Schweighousiens pourront être de nouveau organisés.

M. le Maire souhaite également la continuité de l'implication de chacun pour réaliser les projets de la Commune.

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme la Conseillère Régine GRIENEISEN assistée par Mme Julie BUCHELÉ (secrétaire de Mairie) sont désignées secrétaires de séance.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DÉCEMBRE 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

3. AVENANT N° 4 AU PACTE FISCAL ET FINANCIER 2015-2026

Monsieur Le Maire expose,

Le pacte fiscal et financier 2015-2020 a été approuvé par le Conseil de Communauté le 27 juin 2015. Sa vocation a été de créer un dispositif de solidarité financière entre la Communauté de Communes et les communes et d'optimiser les ressources à l'échelle du territoire communautaire. Il a permis de réaffecter aux communes le surcroît de produit fiscal levé, tout en améliorant le coefficient d'intégration fiscale communautaire.

Le pacte prévoit, pour une première période allant de 2015 à 2020 un versement aux communes membres de fonds de concours à hauteur d'un montant global annuel de 3.282.600 € et la prise en charge par la CCTC d'une fraction de la contribution des communes au FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) à hauteur de 217.715 €. L'axe 4 du pacte a par ailleurs conduit à la prise en charge par la Communauté d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme. Les avenants n° 1, n° 2 et n° 3 ont confirmé la poursuite de tous ses mécanismes ainsi que l'intégration du financement du Très Haut Débit.

Le pacte fiscal et financier arrive à son terme au 31 décembre 2021. Il a prouvé son efficacité depuis sa mise en œuvre en 2015 et a également rempli son rôle de soutien aux investissements et aux dépenses de fonctionnement des équipements de communes entre 2015 et 2021.

Afin de garantir la poursuite des financements annuels alloués aux communes, il est proposé de prolonger par un avenant le pacte fiscal et financier jusqu'au 31 décembre 2026.

L'avenant n° 4 reconduit tous les mécanismes de financements validés précédemment : la poursuite du versement aux communes de fonds de concours, la reconduction de la prise en

charge partielle du prélèvement communal au titre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales, la prise en charge par la Communauté de Communes d'un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme et le financement du Très Haut Débit par emprunt pour le compte des communes membres.

De ce fait, il est proposé au Conseil Municipal la mise en place d'un quatrième avenant au pacte fiscal, intégrant ces différents éléments.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents :

APPROUVE l'avenant n°4 au pacte fiscal et financier 2015-2026, tel qu'exposé ;

CHARGE le Maire de signer toutes les pièces correspondantes.

4. RÉVISION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU RHIN

Vu les articles L. 5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 14 décembre 2021 ;

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 14 décembre 2021, les statuts révisés ;

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'**approuver** les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents :

EMET un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 14 décembre 2021,

DEMANDE aux Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

Les principales modifications apportées par les nouveaux statuts portent sur :

- la nouvelle dénomination « Territoire d'Energie d'Alsace »,
- le développement des bornes de recharge des véhicules électriques,
- l'accompagnement des collectivités pour l'occupation du Domaine Public,
- la suppression de la réunion annuelle d'information.

5. RAPPORTS DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

5.1– Rapports de réunions et évènements

- le 09.12.2021 : Réunion à l'AFUL du Trèfle, Rue des Vosges, pour le positionnement du poste de transformation Enedis. La Commune ne participe pas au financement de ce projet privé.

- le 10.12.2021 :

- Rendez-vous à l'étude SIFFERT-KLUSKA à Cernay pour la signature de l'achat d'un terrain au Schinderwald.
- Rendez-vous entre M. le Maire et M. André STRICH à l'étude SIFFERT-KLUSKA à Cernay pour la signature de la vente d'une parcelle forestière au lieu-dit NONNENBRUCH.

- le 11.12.2021 : Visite de la chaufferie biomasse à Hagenthal-le-Haut alimentée par le bois de ses 60 hectares de forêt ainsi que la valorisation des forêts privées grâce au concours d'un ancien salarié de l'ONF. Elle est en fonctionnement depuis janvier 2021. Le broyage du bois en copeaux est réalisé par une société spécialisée. Le transport des copeaux de bois entre le hangar de stockage hors village et les silos de la chaufferie est assuré par les agriculteurs de la commune. 2 chaudières de 175 kw assurent chauffage et eau chaude de 2 réseaux comprenant 2 immeubles (26 logements), la mairie avec un logement, l'école, l'atelier communal, le périscolaire, un restaurant et 5 particuliers.

D'autres demandes de raccordement de particuliers sont en cours. La chaleur produite est stockée dans un ballon de 10000L et les 13000L d'eau du réseau offre 2 jours de réserve de sécurité. L'investissement de 1,3 million € TTC (chaufferie, génie civil des réseaux, hangar et chemin d'accès) a bénéficié de subvention à hauteur d'environ 80%. Un emprunt communal de 300 000 € a été contracté sur 25 ans.

- le 13.12.2021 : Bureau CCTC (Communauté de Communes Thann-Cernay).

M. le Maire y a assisté.

Ordre du jour : – Administration générale – Ressources Humaines – Patrimoine bâti – Finances – Aménagement du territoire – Logement – Economie – Environnement – Déchets – Transports – Infrastructures – Assainissement – Eau – Tourisme – Culture – Calendrier – Divers.

Le compte-rendu est tenu à la disposition des personnes qui souhaitent en prendre connaissance sur le site intranet de la CCTC.

- le 17.12.2021 :

- Rendez-vous entre M. le Maire et Mme METZGER, psychomotricienne d'Aspach-le-Bas concernant la recherche d'un terrain sur la commune pour la création d'une maison de santé.
- Sortie au cinéma offerte par la commune aux enfants de Schweighouse âgés de 6 à 14 ans.
- Cérémonie de remise de l'insigne du Chevalier de la Légion d'Honneur à M. Michel SORDI par le Général Hervé RENAUD.

M. le Maire y a assisté.

- le 18.12.2021 : Visite de la chaufferie biomasse à Bernwiller alimentée par du miscanthus cultivé localement. Construite en 2019, elle a été raccordée à un réseau de chaleur existant. Le miscanthus présente l'inconvénient de dégager de la poussière et de nécessiter plus de volume de stockage que les copeaux. La technologie de l'installation est plus ancienne qu'à Hagenthal-le-Haut, le pilotage et contrôle de l'installation sont plus contraignants. La chaudière de 400kw dispose d'un ballon tampon de 5000L et alimente un réseau de 19 particuliers, la mairie, une salle, un presbytère, l'église, 2 écoles. L'investissement était de 420 000 € hors réseaux dont 320 000 € de subventions.

Pour retenir la meilleure solution technique et économique en matière de biomasse, la commune de Schweighouse-Thann s'appuiera sur un bureau d'études. Il conviendra de sonder les riverains du projet quant à leur souhait de raccordement afin d'évaluer l'opportunité d'un réseau de chaleur complémentaire qui a pour objectif principal le remplacement des chaudières des bâtiments communaux (Mairie, Ecole, Presbytère, Dorfhisla + logement, atelier communal, caserne et salle Ste Barbe, Eglise).

En ce qui concerne la Commune de Schweighouse-Thann, la chaudière bois semble plus adaptée au contexte du village.

Pour le projet communal, il faudrait anticiper les scénarios les plus défavorables (comme à Hagenthal-le-Haut).

- le 20.12.2021 : Devant la difficulté du recrutement des agents techniques, une réunion en présence de M. LARMENIER (DGS de la CCTC), le Maire et les adjoints des communes d'Aspach le bas et Schweighouse a été organisée pour évoquer le projet de mutualisation des services techniques. Néanmoins, les communes se laissent un temps de réflexion pour étudier les modalités d'organisation.

- le 07.01.2022 :

- Rendez-vous à Cernay entre M. le Maire et M. le député Raphaël SCHELLENBERGER concernant les subventions possibles pour le projet de création d'une chaudière biomasse. La CeA (Collectivité Européenne d'Alsace) soutient financièrement ce genre de projet.
- Rendez-vous entre M. le Maire et Mme Carole PEZZOLI, directrice du **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Le projet de chaudière biomasse nécessitera des travaux de génie civil. Afin de les prendre en compte dans un aménagement global futur du centre village, le CAUE pourra apporter une vision prospective et un plan-cadre pluriannuel à ce projet.

- le 12.01.2022 : Bureau SMTC (**Syndicat Mixte de Thann Cernay**).

Mme l'Adjointe Marie-Paule MORIN y a assisté.

Ordre du jour : – **Statistiques techniques et financières** (– Tonnages : la tendance constatée les mois précédents reste la même (plus de 100 kg/habitants/an). Même si cette tendance semble être nationale, cette reprise des tonnages interroge. A ce rythme, les tarifs de redevance ne pourront être maintenus – Finances) – **Préparation du conseil du 26 janvier 2022** (– Débat obligatoire sur la prestation sociale complémentaire (PSC) – ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire). L'excédent de fonctionnement permettra d'absorber une partie des surcoûts pour la construction de Willer-sur-Thur. Divers travaux seront également au programme en 2022 (locaux et déchèterie d'Aspach-Michelbach). – Autorisation de mandater

des dépenses d'investissement avant le vote du budget – Conventions avec l'OCAD3E et Ecosystem – Aménagement paysager – Demande de subvention dans le cadre du GERPLAN)
– **Divers** (– Recrutement de nouveaux ambassadeurs : vu les difficultés de recrutement, les membres du Bureau proposent d'augmenter tous les futurs contrats à 28h/semaine, sachant que l'aide de l'Etat de 65% s'applique jusqu'à 30h hebdomadaires).

- le 14.01.2022 :

- Rendez-vous en mairie entre M. le Maire et le Bureau d'Etude Thermique WEST pour le projet de chaudière biomasse.
- Rendez-vous en mairie entre M. le Maire et l'Adjudant LE DOUBLIC, référent de la gendarmerie sur la protection vidéo dans les communes. Le Conseil Municipal ne souhaite pas installer des systèmes de vidéoprotection.

- le 17.01.2022: Réception des travaux d'assainissement du Permis d'Aménager de l'AFUL Jeanne (Rue de la Baronne d'Oberkirch).

- le 18.01.2022: Commission eau et assainissement à la CCTC.

Mme la Conseillère Claudia ROELLINGER y a assisté.

Ordre du jour : – Point sur la sortie de crise suite à la pollution du réseau du secteur de Thann – Point sur les dossiers de consultations des entreprises pour les contrats de Délégation de Service Public : (– Production et distribution d'eau potable – Assainissement collectif et situation d'épuration) – Planning prévisionnel de déroulement des procédures de dévolutions des contrats – Divers.

Le compte-rendu est tenu à la disposition des personnes qui souhaitent en prendre connaissance sur le site intranet de la CCTC.

5.2– Rapports de commissions

-le 21.12.2021 et le 04.01.2022 : **Commission Communication.**

Ordre du jour : – Elaboration du Heftla.

- le 21.12.2021 : **Commission Développement Durable et Transition Energétique.**

Ordre du jour : – Compte-rendu des visites des chaufferies de Hagenthal-le-Haut et Bernwiller – Suite à donner au projet (– Le bureau d'études thermiques West de Bitschwiller-Lès-Thann. M. West sera invité pour la prochaine commission le 19 janvier à 20h – Pour des raisons budgétaires, les travaux ne pourront démarrer qu'à partir de 2024 – Divers.

- le 22.12.2021 : **Commission Travaux.**

Urbanisme : – Instruction de 2 CU et 4 DP et 1 PC.

Travaux : – **Appartement mairie (82m²)** : Le devis de l'entreprise VONTHRON a été validé et les travaux commenceront en février – **Club House** : Présentation du devis de l'entreprise WEHR pour le changement des portes et fenêtres pour un montant de 7 827.89 €.

Divers : – **Déneigement** : M. le Maire a pris contact avec Marc DEIBER qui effectue le déneigement pour la Commune d'Aspach-le-Bas. Ce dernier utilise son tracteur mais la lame à neige ainsi que l'équipement de salage sont propriété de la commune d'Aspach-Le-Bas. Pour mutualiser le matériel entre les deux Communes, la rédaction d'une convention de location du matériel de déneigement est nécessaire. Une demande sera faite aux agriculteurs de Schweighouse afin de recenser les personnes intéressées pour effectuer cette prestation.

- le 13.01.2022 : **Commission Développement Durable et Transition Energétique.**

Projet de Centrale Villageoise.

Ordre du jour : – Bilan des réunions avec les Conseillers Municipaux des 6 communes (Uffholtz, Steinbach, Wattwiller, Schweighouse, Aspach-le-Bas et Aspach-Michelbach) – Préparation des réunions publiques – Divers.

Les différentes communes sont partenaires du projet de la centrale villageoise.

Toutes les communes ont donné un avis favorable à la poursuite de la réflexion sur le projet de centrale villageoise. Deux réunions publiques sont prévues en mars pour présenter le projet. Elles permettront aux personnes intéressées de se manifester.

6. DIVERS

- Présentation des vœux de M. Serge BÉRARD, Maire de Brignais et de Mme et M. THIERS, Maire Honoraire de Brignais.

- Lecture des vœux de M. Steffen SANG, Maire de NIEDERAU.

- Remerciements de Mme et M. BLASCO André pour le témoignage de sympathie de la Commune lors de leurs Noces d'Or.

- Remerciements de Mme Antoinette DIETERICH pour le témoignage de sympathie de la Commune lors de son 90^{ème} anniversaire.

- Remerciements de la famille ROELLINGER pour le témoignage de sympathie de la commune suite au décès de Mme Bernadette ROELLINGER.

- Remerciements d'Anatole TISSO et de la famille NIKOLIC pour les cadeaux de Noël offert par la Commune aux enfants (livres).

- Présentation des vœux de M. SIG Gérard à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

- Remerciements de Mme et M. HENRY Claude, Mme et M. WUNENBURGER Alain et Mme et M. VANNEREUX Marc pour les colis de Noël offerts par la Commune.

- Lecture du courriel de M. SAUVAGEOT Nicolas concernant le mauvais état du revêtement de la rue du Ballon. Une campagne de point à temps est prévue pour 2022.

- Lecture d'un courrier de M. BALLAND Valérian et Mme WEISS Fanny concernant une demande de location pour l'appartement au 12 Rue de Reiningue. Le Conseil Municipal valide cette demande avec un loyer de 650 € par mois et 120 € de charges mensuelles.

- M. le Maire informe que trois interventions du syndicat des eaux ont été nécessaires dans la Rue d'Aspach-le-Bas suite à des mouvements de terrains.

- Mme la Conseillère Claudia ROELLINGER remercie et félicite les membres de la Commission Communication pour leur travail tout au long de l'année et particulièrement lors de l'élaboration du HEFTLA.

- Mme la Conseillère Régine GRIENEISEN souhaiterait savoir si un robinet d'eau est installé dans la cave de la mairie. En effet, ce local permet aux Décofolies de réaliser les décorations du village et ce point d'eau leur permettrait de nettoyer leur matériel.
Il y a un robinet mais pas d'évacuation.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 08 mars 2022 à 19h30.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été débattus, Monsieur le Maire lève la séance à 21h40.

La secrétaire de séance,
Mme Régine GRIENEISEN

Le Maire,
Bruno LEHMANN